

NPNRU. LA VIGNE AUX ROSES. LA ROCHE-SUR-YON



CHIFFRES CLES

- Convention PRIR en cours de signature
- 1070 habitants (2% des Yonnais)
- Budget : 35,7 millions d'euros HT
- 16 logements détruits / 554 logements réhabilités / 16 logements neufs

CONTEXTE LOCAL

Le quartier de la Vigne aux Roses, situé au sud du centre-ville de la Roche-sur-Yon est bordé sur son côté ouest par la vallée de l'Yon. 1070 habitants y sont hébergés dans un parc social appartenant à Vendée Habitat. Malgré une bonne connexion au reste des espaces urbains et notamment au centre-ville, la présence de nombreux espaces verts grâce à la Vallée de l'Yon et la proximité d'équipements, le quartier connaît des dysfonctionnements qui l'ont conduit à être classé ZUS et qui ont suscité l'intérêt des acteurs locaux pour y réaliser le programme de renouvellement urbain de l'ANRU. La Vigne aux Roses reste, malgré une proximité immédiate, mal connecté aux quartiers environnants. Les espaces publics du quartier, typique des quartiers de grands ensembles sont mal divisés, sans réelle qualité et mal articulés. Enfin, le monopole de logements sociaux sur le quartier ne permet pas la réalisation d'une mixité sociale souhaitée.



Suite à une enquête auprès de 40% des ménages du quartier, les principales orientations ont été mises en débat notamment auprès du « *comité d'accompagnement* », un groupe d'une quarantaine d'habitants volontaires pour participer au projet de renouvellement urbain de leur quartier.

La bonne qualité et le bon état des logements et immeubles ont favorisé leur maintien en vue d'une réhabilitation et d'une résidentialisation. Seul un petit ensemble de 16 logements sera démoli puisque bloquant les solutions trouvées en terme d'amélioration des circulations au sein et vers l'extérieur du quartier.

En effet, une attention particulière sera portée aux circulations avec une multiplication et une facilitation des connections automobiles avec des axes est-ouest. La réorganisation des espaces du quartier et notamment des stationnements qui occupent une surface importante permettront de faire émerger des circulations et espaces publics piétons de qualité favorisant la qualité du cadre de vie et la traversée du quartier par les populations extérieures pour se rendre dans les espaces verts de la vallée de l'Yon dont il est prévu, à moyen terme, d'en faire un véritable parc d'agglomération dont l'image pourrait bénéficier à renforcer l'attractivité du quartier.

L'enjeu de mixité sociale ne sera abordé que dans un second temps puisqu'il n'existe pas de réserve foncière actuellement permettant de réaliser de manière simultanée des réalisations immobilières dans un but de diversification.

Enfin il est prévu de renforcer le petit pôle commercial existant sur l'axe longeant l'est du quartier afin de répondre aux besoins de la population et de renforcer l'intégration du quartier avec les espaces voisins.



LE PROJET AUJOURD'HUI

La convention ANRU est en cours de signature, tandis que la nouvelle école du quartier sera inaugurée en Septembre 2019 en attendant le lancement du reste des travaux